



Procès-verbal
Séance régulière du Conseil d'établissement
Mardi 30 janvier 2024 à 18 h 30
Bibliothèque de l'école Saint-Yves

Sont présents :

Karine Drolet	directrice
Amélie Grondin	enseignante
Sylviane Goulet	parent
Noémie Lavallée	parent
Jean Simon Turcotte-Maltais	personnel de soutien
Johanne Beaulieu	professionnelle
Chantal Faguy	enseignante
Dominique Turmel	parent
Marie-Hélène Hamel	parent

Sont absents :

Samuel Déry
Benoit Saucier (substitut)
Marie-Christine Vézina (substitut)
Simon Bégin

Ordre du jour

1. Mot de Bienvenue;	18 h 30
2. Adoption de l'ordre du jour;	2 min.
3. Interventions du public;	5 min.
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023 (document joint);	2 min.
5. Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2023;	10 min.
6. Courrier reçu;	2 min.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Membres parents, durée des mandats;	5 min.
8. Grille-matières 2024-2025 (document joint);	10 min.
9. Projet éducatif (document joint);	30 min.
10. Suivi agrandissements;	5 min.
11. Aide aux parents;	10 min.
12. Transition anglais intensif;	5 min.

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

Points faisant l'objet d'une information

13. Information de la directrice;	10 min.
14. Information du président du CÉ.;	10 min.
15. Information du personnel;	10 min.
16. Information du représentant au comité de parents;	5 min.
17. Varia;	5 min.
18. Levée de l'assemblée.	

1. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-2023-2024-24

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte l'ordre du jour tel que présenté.

3. Interventions du public

Aucune intervention.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023 (document joint)

CE-2023-2024-25

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte le procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2023.

5. Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2023

Madame Karine Drolet effectue les suivis du procès-verbal du 28 novembre 2023.

6. Courrier reçu

Madame Karine Drolet présente les courriers reçus. Madame Maryline Dubois a reçu une lettre pour remercier l'école pour les dons reçus grâce au projet-partage. Également, il y a une affiche pour la maison des jeunes à afficher dans l'école.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

7. Membres parents, durée des mandats

Deux membres parents soit madame Noémie Lavallée et monsieur Dominic Turmel auront un mandat d'un an. Madame Syltiane Goulet, monsieur Simon Bégin et madame Marie-Hélène Hamel auront un mandat de deux ans.

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

8. Grille-matières 2024-2025 (document joint)

Madame Karine Drolet présente la grille-matières pour l'année 2024-2025. Il y a un changement pour le cours d'éthique et culture religieuse qui devient culture et citoyenneté québécoise.

CE-2023-2024-26

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte la grille-matières 2024-2025.

9. Projet éducatif (document joint)

Madame Karine Drolet, madame Anne-Marie Philippon et madame Kathleen Albert présentent le projet éducatif aux membres du conseil. Ce projet sera présenté le 21 mars à la direction générale du Centre de services scolaires.

CE-2023-2024-27

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte le projet éducatif 2023-2028 présenté le 30 janvier 2024.

10. Suivi agrandissements

Madame Karine Drolet présente les suivis d'agrandissement. Elle mentionne que les travailleurs devront effectuer des travaux dans l'école et qu'ils travailleront lors de la semaine de relâche du 5 au 9 mars à l'intérieur de l'école. Madame Karine Drolet propose que les élèves inscrits au service de garde lors de la semaine de relâche passent la semaine à l'école Saint-Michel.

CE-2023-2024-28

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte la proposition que les élèves inscrits au service de garde lors de la semaine relâche soient relocalisés à l'école Saint-Michel.

11. Aide aux parents

Madame Noémie Lavallée suggère l'auteur d'une conférence liée aux jeux vidéo comme aide aux parents aux membres du conseil.

CE-2023-2024-29

À l'unanimité, le Conseil d'établissement adopte la proposition de poursuivre les démarches afin que l'auteur vienne à l'école soit poursuivie.

12. Transition anglais intensif

Madame Karine Drolet mentionne que c'est la transition entre l'anglais intensif le vendredi 2 février ainsi que le lundi 5 février. Ces journées permettront à monsieur Raphaël de s'installer en classe.

Points faisant l'objet d'une information

13. Information de la directrice

Madame Karine Drolet présente le plan de rattrapage aux membres du conseil d'établissement. Elle mentionne que les inscriptions sont commencées. Madame Karine Drolet aimerait présenter le plan de lutte contre l'intimidation lors du prochain conseil d'établissement.

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect

14. Information du président du C.É.

Madame Syltiane Goulet effectue le suivi avec la subvention de la sécurité routière. Elle mentionne que les autocollants arriveront bientôt.

15. Information du personnel

Le spectacle d'acrogym a été vécu par les élèves de l'école avant les fêtes. Un bel événement rassembleur! Les sorties au Musée des Beaux-Arts se sont bien déroulées pour les élèves de 4^e et 5^e année.

16. Information du représentant au comité de parents

Madame Noémie Lavallée effectue un retour sur la loi 23. Les documents doivent être remis 7 jours à l'avance aux membres du conseil d'établissement. Un souci quant à l'utilisation des écrans a été discuté en lien avec les systèmes de récompenses dans les écoles.

17. Varia

Campagne de financement

Madame Noémie Lavallée suggère que les équipes des Cougars pourraient se munir d'un ensemble de vêtements avec le logo des Cougars (chandail à manches courtes, shorts et chandails longs). Également, des vêtements avec le logo de l'école seront offerts. Ces vêtements pourraient être vendus et pourraient financer les équipes parascolaires et autres dépenses.

CE-2023-2024-30

À l'unanimité, le Conseil d'établissement est en accord avec la suggestion de madame Noémie Lavallée.

19. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 heures.

CE-2023-2024-31

À l'unanimité, il est décidé que le Conseil d'établissement lève la séance.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le mardi 12 mars 2024.

Mme Syltiane Goulet, présidente

Mme Karine Drolet, directrice

À Saint-Yves, c'est dans le bonheur que chacun découvre sa couleur!

Bienveillance - Engagement - Respect